



La Vie du Conseil n°24

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2011



Les parents d'élèves des communes d'Azy, de Marigny, de Château-Thierry et de toutes les communes du canton ont voté contre la fermeture des classes lors du conseil d'école extraordinaire devant l'inspection primaire.

Tous ensemble pour nos écoles !

Un Conseil Municipal qui fait plaisir : il y a vraiment longtemps qu'un tel climat positif n'avait pas régné au sein de l'assemblée municipale. Il est vraiment agréable de travailler dans un contexte détendu et dans le respect mutuel. Cet état d'esprit a permis d'aboutir à des votes à l'unanimité sur toutes les délibérations sauf une. D'ailleurs, cette opposition à l'acquisition d'une réserve foncière autour du stade est pour le moins surprenante...

Mais, pour nous, le plus important est **la volonté collective du Conseil d'agir contre les fermetures de classes** sur notre ville et sur notre territoire.

Notre détermination n'est pas seulement une opposition à la politique du gouvernement dans le domaine de l'éducation, **elle repose sur des convictions quant au rôle et à la place de l'éducation dans notre société**. Au cours de cette réunion, nous avons pris deux délibérations importantes pour l'avenir de notre ville, de nos enfants.

En effet, **le gouvernement a décidé la fermeture de 3 classes à l'école des Vaucrises-Mauguins, une deuxième aux Chesneaux et une troisième à l'école de la Place Thiers**. Ces décisions, annoncées lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, sont inacceptables sur la forme comme sur le fond. **Elles ne respectent pas les engagements pris par l'inspection académique devant les parents d'élèves, les enseignants et les élus, lors du conseil d'école des Chesneaux**.

C'est ce mépris manifesté à l'égard de la communauté scolaire qui a entraîné la colère de tous. Ainsi, la semaine écoulée a été marquée par des **actions fortes** : blocage des entrées des locaux de l'Éducation Nationale, conseil d'école exceptionnel.

Aux côtés des parents, des enseignants, des syndicats, **les élus ont montré qu'ils assumaient sans faillir** leur responsabilité pour défendre un enseignement de qualité. Et pourtant, nous préférons ne pas être obligés de nous mobiliser, de manifester, de revendiquer ainsi pour des causes que tout le monde reconnaît évidentes. D'ailleurs, c'est tellement vrai que le gouvernement semble revenir sur ces fermetures de classes. Que ce soit l'Association des Maires de France, le Président du Sénat* ou encore le Ministre de l'Éducation Nationale, les déclarations se multiplient sur **la nécessité de se repositionner sur les fermetures annoncées**. Forts de ces nouvelles informations, **nous avons sollicité un rendez-vous avec Madame l'Inspectrice d'Académie et Monsieur le Recteur**.

Nous ne pouvons accepter que les restrictions budgétaires se fassent au détriment du système éducatif, au risque de compromettre les chances de réussite de nos enfants et d'hypothéquer l'avenir de notre pays.

Nous avons réussi à faire reculer le gouvernement sur la prison et obtenu la création de la Maison de la Justice et du Droit, alors, pourquoi pas sur nos écoles ? Tout est encore possible, mais cela dépend de notre mobilisation aux côtés des parents d'élèves et des enseignants.

Nous comptons sur vous !

Comme vous pouvez le lire sur les panneaux exposés sur le pont de la Marne, « **De l'éducation de son peuple dépend l'avenir d'un pays.** » (Benjamin Disraeli).

Ensemble, sachons agir pour une société dans laquelle chacun a une vraie place.

C'est ainsi que demain sera meilleur, pour nous, mais surtout pour les générations à venir.

Solidairement,
Jacques KRABAL
Maire de Château-Thierry

* Avec qui le maire Jacques Krabal a échangé sur le sujet lors de l'assemblée générale de l'Association des Petites Villes de France

NON



Les entrées de l'inspection primaire murées symboliquement.

aux fermetures



Le refus des fermetures de classes est massif et unanime.

de classes



Exiger une éducation de qualité pour nos enfants.

La Vie du conseil n°24

Directeur de la publication : Jacques Krabal

Conception et rédaction : Bertrand Varin

Service communication, ville de Château-Thierry

Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires

I.S.S.N. : 1286 - 2126

Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

A U F I L D E S D É L I B É R A T I O N S

Un budget dynamique, sans augmenter les taux d'imposition

Fermetures de classes : le combat continue



Mai 2011 : Devant l'inspection générale primaire, parents d'élèves, enseignants, élus et citoyens se sont rassemblés pour faire entendre leur colère

Refus de fermetures de classes

En raison de l'actualité, l'ordre du jour du Conseil a dû être modifié. Les élus ont voté une délibération pour **refuser la fermeture d'une classe à l'école de la Place Thiers et émis un avis favorable pour la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire des Chesneaux.**

En effet, c'est la condition mise par madame l'inspectrice d'académie pour ne pas fermer une classe dans cette école aussi. Pour la municipalité, comme pour les parents d'élèves et les syndicats d'enseignants, cette solution est un pis-aller. **Le refus de fermetures de classes reste formel.**

Vote à l'unanimité ✓

Place thiers

Quant à l'école de la Place Thiers, elle a déjà subi une fermeture lors de la rentrée 2009/2010, après la fusion des deux écoles en 2005. Le Conseil Municipal conteste la décision prise, sans avoir jamais été évoquée lors des entretiens avec l'inspection, dans un lieu de vie où les familles connaissent des difficultés. **Les élèves, qui sont actuellement 21 par classe, seraient alors 26.** D'autre part, l'école a fait l'objet, en 2009, de travaux complets de rénovation, pour un montant de 500 000€, avec l'accord de l'inspection d'académie.

La Ville de Château-Thierry mènera donc une action auprès du tribunal administratif contre cette décision de fermeture.

Vote à l'unanimité ✓



7 Février 2011 : présentation du collectif "Combat pour notre école"



30 Mars 2011 : Le collectif est reçu au ministère de l'éducation nationale



23 Mai 2011 : Les entrées de l'Inspection sont murées, un piquet de solidarité permanent se met en place.



17 Mai 2011 : Une importante délégation d'élèves, de parents d'élèves et d'enseignants est invitée au Conseil Municipal



Stade municipal : bientôt un aménagement dédié au Rugby



Un marché couvert régulier et permanent



Rue Carnot : une modernisation indispensable des réseaux



Jean de la Fontaine, au coeur de notre ville, c'est pour l'Automne !

Aménagements : un cadre de vie plus agréable

Urbanisme

Achat de terrains

Afin de permettre l'extension des équipements du stade municipal, la Ville acquiert un terrain de 6 hectares situé sur les communes d'Etampes-sur-Marne et de Nogentel, pour un coût de 186 132€. Après 3 ans de négociations, l'agriculteur exploitant accepte de ne pas faire jouer son droit de préemption. Il continuera toutefois d'exploiter 5 hectares, qu'il louera suivant un bail de 18 ans. La communauté de communes pourra ainsi **créer de nouvelles aires de jeux, notamment un aménagement dédié au rugby.** Ce sport connaît un surcroît d'adhésion et ne dispose pas, pour le moment, de structures suffisantes pour accueillir ses licenciés dans les meilleures conditions.

24 votes pour, 6 votes contre et 2 abstentions. ✓

Cession de terrains

Les 2 parcelles situées avenue de la République qui doivent accueillir le nouveau bâtiment de Pôle Emploi et un ensemble de logements sont **vendues à la société FINAMUR et à la société CIMA.**

Vote à l'unanimité ✓

Le Conseil donne un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral attribuant au terrain précédemment occupé par la société VEOLIA, un usage purement industriel. Cette mesure vise à **protéger l'environnement** et à éviter toute pollution de la ressource en eau.

Vote à l'unanimité ✓

Convention d'aménagement

La SEDA, Société d'Equipement du Département de l'Aisne, mène une **mission de restructuration et de revitalisation du centre ouest du quartier de l'île.** La convention qui la lie à la ville prend fin en juin 2011. Pour lui permettre de poursuivre ce qu'elle a entrepris, le Conseil Municipal reconduit la convention jusqu'au 31 décembre 2013.

Vote à l'unanimité ✓

Travaux en ville

Subventions

Des demandes de subventions sont faites auprès de l'Etat pour des travaux concernant : **l'aménagement d'un ascenseur à la mairie, la réfection et la mise aux normes de la salle polyvalente de la Rotonde, des travaux et l'achat de matériel informatique pour les écoles. Des aides sont également demandées pour des panneaux de signalisation et indicateurs de vitesse, la mise en place d'alarmes à U1 et l'aménagement paysager de la place Jean de la Fontaine.** Ces subventions sont demandées dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Vote à l'unanimité ✓

Concertation

La réunion du Conseil a été l'occasion de faire un point sur les travaux en ville.

► **Au Marché Couvert**, les travaux sont en phase de réception. **3 espaces ont été créés pour du commerce régulier et permanent**, puisque les commerçants du marché ont maintenant la possibilité de venir chaque jour vendre leurs produits. C'est ce que font dorénavant certains d'entre eux tenant boutique en ville.

► **La Rotonde** connaît une progression accélérée de sa rénovation. Cela devrait permettre une réouverture plus tôt que prévu. Les habitants profiteront donc en fin d'année **d'un nouvel espace de culture et d'animation**, résolument ouvert vers l'extérieur et accessible à tous.

► **Dans la Rue Carnot**, la réhabilitation de la voirie se passe dans de bonnes conditions. La circulation est ouverte chaque après-midi et les week-ends. Après les travaux de modernisation des réseaux, **l'aménagement de surface doit débiter mi-juin.**

► **Place Jean de la Fontaine**, les aménagements **seront terminés pour la fin du mois de septembre.** A la suite des interventions au niveau des réseaux, l'esplanade connaîtra un programme de réhabilitation.

Culture - Festivités

Conservatoire

Pour faciliter l'accès de tous à la formation musicale, la municipalité met en place la possibilité de payer en plusieurs fois les frais d'inscription au conservatoire municipal de musique. Son règlement intérieur a été modifié en ce sens.

Vote à l'unanimité ✓

Musée

Pour finaliser les travaux de réfection de la façade du musée Jean de la Fontaine, une maçonnerie en pierre de taille va être réalisée. Le musée emblématique de la ville et qui accueille chaque année plus de visiteurs, retrouvera ainsi l'aspect qui était le sien à l'origine.

Vote à l'unanimité ✓

Tarifs municipaux

Les tarifs du conservatoire connaissent une augmentation de 1,70%, calquée sur l'inflation. Les tarifs d'entrée au musée et de visite du château restent inchangés, pour renforcer encore l'attractivité de ces sites touristiques. A noter : la maison natale de Jean de la Fontaine a vu son nombre de visites multiplié par 3.

Partenariat

Les conventions de partenariat avec l'Union Musicale, Patrimoine Vivant, le Comité des Fêtes Jean de la Fontaine, Virges Armes et En avant la culture, sont

reconduites. Elles permettent de créer des échanges entre la Ville et les acteurs locaux : le soutien s'intègre dans la mission de service public de ces associations. Cette complémentarité participe au dynamisme de Château-Thierry et à son rayonnement. Les conventions avec les associations culturelles ont toutes été renouvelées sur les mêmes bases, avec des subventions stables ou en progression.

Vote à l'unanimité ✓

Arts et spectacles

Une subvention a été accordée à l'association « AX'C » pour participation au financement d'un projet danse et sculpture. Le spectacle est proposé aux élèves du lycée de Jean de la Fontaine, ainsi qu'à des élèves des écoles maternelles des Vaucrises.

Vote à l'unanimité ✓

Informations

Don patrimonial

Dans le cadre de l'année de la sculpture, la ville rend hommage à l'un de ses artistes les plus célèbres, le sculpteur Achille Jacopin. Une exposition sera visible au SLO, 53 rue Paul Doucet, du 28 octobre au 15 novembre.

Le petit-fils de l'artiste, Jean-François Jacopin, offre à Château-Thierry une large partie de sa collection privée. A terme, un espace muséal dédié à l'œuvre de l'enfant du pays ouvrira ses portes.



Convention

La Ville et l'Office Municipal des Sports sont liés par une convention de partenariat depuis mai 2009. Cette convention est renouvelée.

Vote à l'unanimité ✓

Subventions

Le sport pour tous, c'est la volonté de la municipalité. Aussi, des subventions exceptionnelles sont attribuées à 3 clubs : l'Athlétic Club pour aider à l'entraînement du champion Florian Letourneau, marcheur, à l'escalade pour participer aux frais de déplacement des jeunes lors des compétitions, et à l'Etoile Cycliste.

Vote à l'unanimité ✓

Sport - Santé

Château-Thierry en forme...

...à tous les âges : des subventions sont demandées pour organiser un nouvel atelier PIED, Programme Intégré d'Equilibre Dynamique. Cet atelier propose des activités physiques pour les seniors, son rôle est aussi de lutter contre l'isolement.

Vote à l'unanimité ✓



Attractivité citoyenne, la parole aux Castels

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

► Service postal

En fin de Conseil, la représentante locale d'UFC Que Choisir a fait part aux élus d'une pétition demandant que soit réinstallée la boîte à lettres de la Place de l'Horloge, à Blanchard. Celle-ci a été déplacée de quelques dizaines de mètres, pour être fixée sur le RD10. Après vérification auprès des services postaux, il s'avère que le retrait de la boîte est dû au fait que très peu de lettres y étaient postées.

► Intercommunalité

Jean-Pierre Bentz et Sylvie Lefèvre sont élus respectivement membre titulaire et suppléant à la commission intercommunale d'accessibilité mise en place par la communauté de communes depuis le 11 avril 2011.

Vote à l'unanimité



Motion pour la réhabilitation de la prison

L'annonce du maintien du centre pénitentiaire de Château-Thierry, faite par Michel Mercier, Ministre de la Justice, le 5 mai dernier, ne sera une bonne nouvelle que s'il est rénové. En effet, les conditions de vie des détenus et de travail des agents sont difficiles dans cet établissement vétuste. Le Conseil Municipal demande par conséquent l'assurance que les financements nécessaires à la rénovation et à la mise aux normes du centre pénitentiaire soient mobilisés rapidement.

Vote à l'unanimité



Permanence du Consulat d'Algérie

Depuis 3 ans, les services du Consulat d'Algérie viennent à la rencontre des ressortissants domiciliés dans le Sud de l'Aisne pour une permanence administrative. Cette démarche, initiée par la municipalité et l'APAFA, Association Pour l'Amitié Franco-Algérienne, permet aux quelque 1 500 membres de la communauté algérienne d'obtenir rapidement les papiers qui leur sont nécessaires, au lieu de devoir se rendre à Lille. Pour tous, c'est une économie de temps, d'énergie et d'argent. Et puis, c'est également l'occasion d'une grande réunion conviviale. Monsieur le Consul Général d'Algérie accompagnait cette année les membres de ses services.

L'agenda de juin



Paolo Santini

► 1er juin au 3 juillet

Le SILO, 53 rue Paul Doucet
Paolo Santini, artiste et homme libre

Exprimer la vie, la terre et l'humanité, c'est ce que fait Paolo Santini depuis 1963, année de ses débuts en sculpture. Ses sculptures évoquent les grandes scènes de l'histoire, souvent les plus douloureuses, à l'image des camps de concentration ou d'Hiroshima. Travaillant

autant le béton que la résine, passant de l'architecture au dessin et à la peinture, le même talent, la même force créative l'habitent, quel que soit son mode d'expression. Paolo Santini partage sa vie depuis de nombreuses années entre Paris et le Sud de l'Aisne, où il s'est « façonné une maison », pour Pierrette, son épouse, pour lui et pour son œuvre.

Ouverture mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, vendredi de 15 à 19 heures et samedi de 14 à 18 heures. Ouverture aux groupes sur RDV.

Contact : 03.23.84.87.01, www.le-silo.net

► 1er au 30

Médiathèque Jean Macé
Le Fil Rouge, exposition des travaux des Ateliers d'Art

► Dimanche 5

Brocante à la Vignotte et rue des Garats

Mercredi 8,

11 heures - Place Paul Doumer

Commémoration du Souvenir de l'Indochine

10 à 17 heures - Palais des Rencontres

Forum de la Parentalité

► Dimanche 12

Championnat interrégional de canoë-kayak

Halte nautique

► Samedi 11

20H30 - Chapelle de la Benoîte-Madeleine

Récital piano violoncelle

A partir de 14 heures

Fête du lieu de vie des Vaucrises

A partir de 18H30 - Gymnase Brise-Bèche

Tournoi nocturne de volley-ball

Samedi et dimanche, Aérodrome du Champ Cadet,

10H30 à 18H00

Journées Portes Ouvertes de l'aéroclub

► Dimanche 12

11H30 - Square des Petits Prés

Concert de la batterie-fanfare

► Mardi 14

Palais des Sports Marcel Lesage-Jacques Royer-Crécy

Tennis Tour de Picardie

20H30 - Cinéma-Théâtre

Projection du film « Plastic Planet »

► Samedi 18

A partir de 14 heures

Journée Portes Ouvertes du Conservatoire municipal de Musique

A partir de 14 heures

Fête du lieu de vie de la Vignotte

18 heures

Appel du Général de Gaulle

► Dimanche 19,

15 heures - Palais des Rencontres

Guinguette de la Fontaine

► Mardi 21

Fête de la Musique

► Jeudi 23

Passage du Paris-Colmar

► Du vendredi 24 au dimanche 26

51èmes Fêtes Jean de la Fontaine

► Mercredi 29

Stade municipal

Meeting d'athlétisme

TRIBUNES POLITIQUES

Quand les élus s'entendent, le débat s'élève.

Ce Conseil Municipal s'est déroulé dans un climat constructif, l'esprit de polémique était absent des échanges. Il est vrai que certaines causes ont un impact rassembleur : lutte contre les fermetures de classes, réhabilitation du centre pénitentiaire ou encore sauvegarde du service public.

Le consensus qui s'est créé montre bien notre capacité à travailler tous ensemble, au-delà des querelles et des divages.

Alors, pourquoi faut-il se voir confronté, si souvent, à une opposition systématique ? La polémique ne doit pas masquer les vrais combats à gagner, les causes à défendre : nous devons vraiment enrayer la montée de l'extrême-droite, avec son discours de haine et de xénophobie. Il en va des intérêts de Château-Thierry, de la République, que chacun doit avoir à cœur de servir, plutôt que les siens propres.

Groupe Château-Thierry pour Tous

En campagne...

Les deux dissidents de la majorité municipale ont réglé leurs comptes avec le maire, des joutes verbales quelque peu stériles qui n'élèvent pas forcément le débat.

Nous avons eu droit à un véritable réquisitoire et à un discours de campagne électorale de la part du maire au sujet entre autres : de la fermeture de classes (au demeurant discutable pour l'une d'entre elles), de la baisse des subventions en général, de la réhabilitation de la prison, etc. Un discours musclé contre le gouvernement et on se lasse de ces critiques systématiques, surtout sur des sujets ayant reçu des réponses positives comme le maintien de la prison castelle ou la création de la maison d'accès au droit par exemple.

Un conseil municipal n'est pas une tribune pour la campagne électorale du maire (ou de qui que ce soit d'ailleurs)

Un conseil municipal doit gérer les affaires de la cité au bénéfice de TOUS les concitoyens sans esprit partisan, chacun étant assez averti pour se forger une opinion.

Groupe Droite Unie pour Château-Thierry

A la mise sous presse, la tribune du groupe "unis pour Château-Thierry" ne nous a pas été communiquée.

Groupe Unis pour Château-Thierry

Ecole, ne pas baisser la garde !

L'impressionnante mobilisation des parents, des syndicats et des élus n'y a rien fait, trois classes ont été supprimées dans les écoles de Château-Thierry. Le gouvernement poursuit sa politique de casse du service public de l'Education Nationale au mépris de l'intérêt et de l'avenir de nos enfants.

Pour se protéger, les deux conseils d'école des Chesneaux ont accepté de fusionner maternelle et primaire, évitant ainsi la fermeture d'une classe pour septembre 2011. Mais compte tenu de l'acharnement du gouvernement contre les écoles, cela pourrait bien ne pas suffire. La mobilisation doit donc se poursuivre aussi unitaire et déterminée sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Les parents, les syndicats, les élus doivent continuer de se rassembler pour élaborer de véritables contre-propositions, poursuivre l'action et préparer la rentrée scolaire. Ils peuvent compter sur nous.

Groupe Château-Thierry J'aime ma Ville